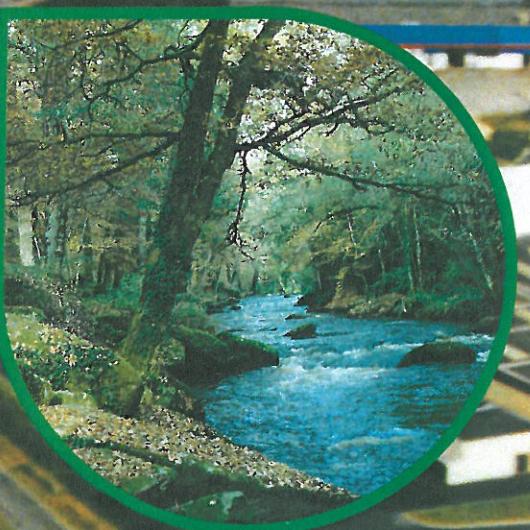
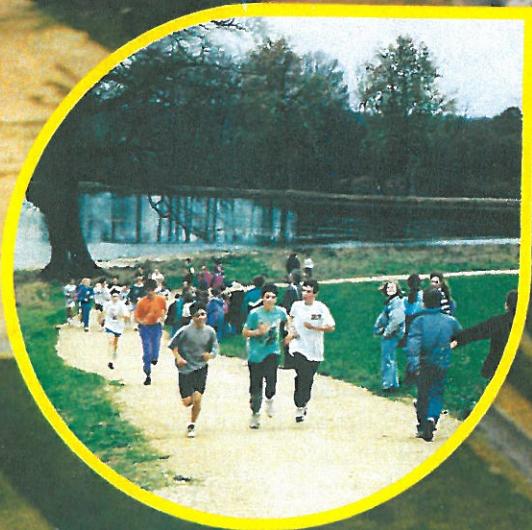
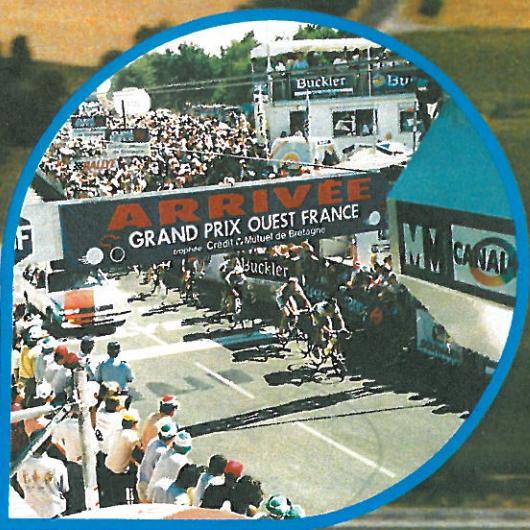
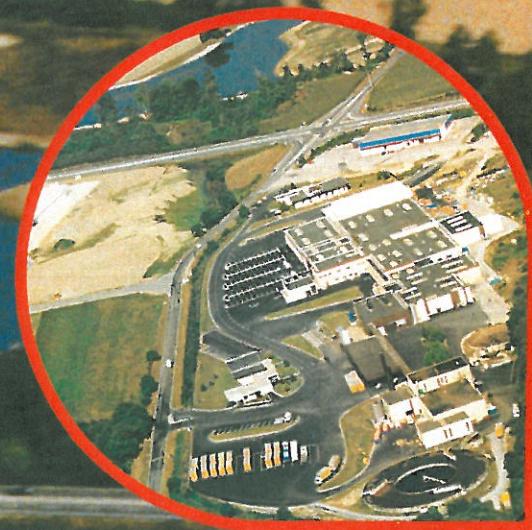


BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES



N° 7 - NOVEMBRE 1992



2 DU NOUVEAU AU SIVOM ...

Lancé en janvier 1992, le SIVOM de la REGION de PLOUAY concrétise le travail et la réflexion des élus d'asseoir des bases solides leur permettant de gérer avec plus d'efficacité les nombreux et importants problèmes auxquels ils sont de plus en plus confrontés.

Issue de la volonté des communes de CALAN, BUBRY, INGUINIEL, LANVAUDAN, PLOUAY, QUISTINIC et CLEGUER, cette nouvelle structure regroupant 15 000 habitants ne vient pas " grossir " le flot d'organismes divers mais au contraire regroupe

les différents SIVU existants, donc en améliore l'efficacité et permettra de rendre un meilleur service aux administrés.

Actuellement, il regroupe 7 compétences :

- Administration Générale du SIVOM
- Collecte et Traitement des Ordures Ménagères,
- Adduction d'Eau Potable,
- Services d'Incendie et de Secours,
- Ecole de Musique,
- Amélioration de l'Habitat et du Cadre de vie,
- Collège Marcel Pagnol.

La première phase de cette concrétisation était double :

- **Rechercher et aménager des locaux indépendants et fonctionnels,**
- **Recruter une personne devant assurer la direction .**



UN DIRECTEUR

Après appel à candidatures, la Commission de Recrutement confie la direction du SIVOM à Gérard MORIZE qui prend officiellement ses fonctions le 3 août dernier.

Ancien Officier de la Marine Marchande, reconvertis dans l'administration, il dirigeait des structures semblables dans le Pays de MURAT situé au pied du Massif du Plomb du Cantal (département du Cantal). Sa compétence était double puisqu'il assurait la direction à la fois administrative et technique de Syndicats Intercommunaux depuis 1983 répartis sur 13 communes, en particulier les services publics de la station de sports d'hiver et d'été de Super Lioran.

Son expérience, ses compétences, et le désir de sa famille de revenir vers leur pays d'origine, la Bretagne, ont été des éléments déterminants dans le choix des élus du SIVOM.

UNE MAISON POUR LE SIVOM

Les locaux ont été aménagés dans le bâtiment communal sis dans le parc de Ménéhouarne demeuré libre à la suite du départ des Eclaireurs vers un autre site mieux approprié à leurs activités. Fonctionnel, réalisé avec goût mais sobriété, le siège du SIVOM constitue une " Image de Marque " volontariste et dynamique de la Région de PLOUAY.

Comportant bureaux, salle de réunions et logement, la "Maison du SIVOM" est inaugurée officiellement le 18 septembre par Roland DUCLOS, Conseiller Général, Maire de Berné, vice Président du Conseil Général et Jacques LE NAY, Conseiller Général, Maire de Plouay, Président du SIVOM.



Le coût total de cette réalisation s'élève à 960 000 francs, y compris les aménagements intérieurs, la totalité des équipements fonctionnels et la réalisation d'un logement de fonction.

Subventionnée à hauteur de 242 000 francs par le Conseil Général, l'opération revient à 727 000 francs.

Le SIVOM verse un loyer annuel de 57 000 francs à la commune de PLOUAY.

AU SERVICE DES AUTRES ...

3

2

Le SIVOM

3

Editorial

4-5

Vie économique
L'Ecole de Musique

6-7

Centre Communal
d'Action Sociale

8-9

Travaux
Assainissement

10-11

Travaux à l'Eglise

12-13

Culture et loisirs
Brèves

14

Sports

15

Etat civil

Je tiens dans ce bulletin, à rendre hommage à notre ami Jean HERTEAUX, à l'occasion de son départ en retraite.

Lieutenant des Sapeurs pompiers, une fonction aussi lourde de responsabilités et une mission remplie de manière aussi pleine et passionnée, cela mérite d'être honoré de manière officielle. Nous l'avons fait le samedi 7 novembre en présence de nombreuses personnalités.

La carrière du Capitaine honoraire Jean HERTEAUX aura été liée intimement au développement du corps des sapeurs pompiers de PLOUAY : 37 ans au service de la population dont 19 ans comme Chef de Corps.



A son arrivée, L'effectif est de 18 pompiers, à son départ ils sont 28 (2 officiers - 5 sous-officiers - 9 caporaux- 12 sapeurs).

Le matériel d'alors est sans commune mesure avec celui disponible actuellement. Cela nous le devons à la pugnacité du Lieutenant HERTEAUX qui a su convaincre le Conseil Municipal mais aussi le Département.

Jean a toujours été très près de ses hommes. Il a été un chef dans le vrai sens du terme où il faut avoir de l'autorité mais aussi chercher à comprendre les difficultés rencontrées parfois par les uns ou par les autres, renforcer leur motivation sans laquelle il est difficile d'exercer cette tâche.

Et puis tout le monde le sait, il a ce caractère bien trempé, bouillant parfois, qui aura pu être apprécié, qui aura irrité, dérangé mais qui a toujours caché une profonde sensibilité, une gentillesse appréciée de tous et un sens du contact et de l'amitié.

C'est sur ce mot que je vais conclure en associant une fois encore à ces félicitations et remerciements toute la famille des Pompiers et à défaut de grande échelle, que le corps des Sapeurs de PLOUAY, avec à sa tête Albert MIOTES et ses adjoints Yves ROPERT et Daniel BILY, gravisse encore quelques échelons de plus dans l'échelle de la compétence et de la renommée qu'aura dressée pour eux notre ami Jean HERTEAUX .

Bonne retraite à Jean et à toute sa famille.

Jacques LE NAY Conseiller Général, Maire de PLOUAY

Au cours de la cérémonie, la fourragère a été remise aux sapeurs Philippe HERTEAUX et Christophe MIOTES. Le Caporal Yves KERNEC a reçu la médaille d'argent de l'Union Départementale pour 25 ans consacrés au Corps des Sapeurs Pompiers de PLOUAY.

4 LA VIE ECONOMIQUE PLOUAYSIENNE

Nous ouvrons dans ce bulletin municipal une nouvelle rubrique concernant l'activité économique de notre commune.

Elle a pour mission d'être la plus complète possible. En cas d'oubli, veuillez nous pardonner et nous le faire savoir de façon à y remédier au numéro suivant.

Beaucoup de changements dans les commerces de notre ville.

Deux nouvelles crêperies viennent d'ouvrir cet été :

- Le Crêpuscule, de Madame LE CALLOCH, sur la Place du Marché
- La crêperie du Moulin de Madame LE MOELLIC

D'autres commerces changent de lieu :

- La Maison du Vélo de Monsieur JAFFRE quitte la rue du Général de Gaulle pour la rue des Alliés.
- Le snack de l'Ombrelle change de propriétaires, Monsieur et Madame LE BOUEDEC prennent la succession de Madame LE PEN qui transfère son magasin de robes de mariées à l'entrée de la rue Paul Ihuel.
- Monsieur MENS, une nouvelle cordonnerie est à votre disposition rue des Alliés.
- Monsieur SANDER, tourneur sur bois crée un atelier à Kerbonalen (et vous invite à visiter sur place ses réalisations).
- Signalons le changement d'enseigne du supermarché BRAVO pour celle de CHAMPION.

AU PARC D'ACTIVITES DE RESTAVY

- Nous notons un dénouement favorable pour la reprise de Délices Frais qui devient Délices Mondial.

Un agrandissement est fait pour que cet outil reste performant et réponde aux exigences de sa spécialité.

- La SABCO a, quant à elle, choisi de marquer son dixième anniversaire par une fête conviviale le 19 septembre dans le parc de Ménéhouarne à destination de tout le personnel.

- Une nouvelle entreprise, la S.A.R.L. Transports JAFFREDO (La Rose des Vents 56540 St CARADEC TREGOMEZ) s'implante dans notre parc d'activité en bordure de la route du Rohic.

Cette entreprise est spécialisée dans le transport, le négoce et le stockage de matières premières destinées à l'alimentation du bétail.

Le démarrage de l'activité est prévu début 1993.

- Une délégation Lituanienne accueillie par Jacques LE NAY a visité l'entreprise COLLIN à Restavy.

Elle était composée du Vice Ministre de la Construction et de l'Urbanisme, du Vice Directeur des Sciences et Techniques et du Conseiller Commercial de l'Ambassade de Lituanie en France.

Pilotés par René COLLIN, les visiteurs se sont beaucoup intéressés à cet outil moderne fonctionnant avec des moyens de production performants qui utilisent des techniques nouvelles en matière d'agencement.



Ils ont apprécié la sécurité maximum facilitée par des chemins de roulement et les précautions écologiques (filtrage des vapeurs toxiques).

Charte culturelle des langues régionales

Pour l'ouverture de la session du Conseil de l'Europe à Strasbourg début novembre, le Maire de PLOUAY a adressé le courrier suivant à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Premier Ministre

Monsieur Le Président,

Le Maire de PLOUAY vous fait part de son vif souhait de voir le Gouvernement de notre pays donner son adhésion à la CHARTE EUROPEENNE DES LANGUES REGIONALES lors de l'ouverture solennelle à la signature de ce texte par les Etats membres du CONSEIL DE L'EUROPE, à Strasbourg, le 5 novembre prochain. une abstention de la France lors de l'adoption de ce document risquerait d'être comprise comme un désaccord avec une pratique commune aux Etats démocratiques.

Elle serait regardée en Bretagne comme marquant une opposition à une aspiration instantanée de nombreuses régions à voir pleinement reconnues et mises à l'honneur leurs langues et cultures, parties intégrantes du patrimoine français.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

*Le Conseiller Général,
Maire de PLOUAY
Jacques LE NAY*

Il faut souligner que les dispositions recommandées dans ce document correspondent bien au statut général pour nos langues et cultures régionales, demandé officiellement par plus de 620 conseillers municipaux bretons, les 5 conseils généraux et le Conseil Régional de Bretagne (En son temps PLOUAY avait été la 2ème commune de Bretagne avec Ploerdu, à entériner ce voeu).

ECOLE DE MUSIQUE

5

**Dès 4 ans...
jusqu'à 77 ans :
tout est possible.**

Le bâtiment de la Justice de Paix, situé rue de la Justice, a fait peau neuve et a retrouvé vie. L'Ecole de Musique du SIVOM de la région de PLOUAY vient de s'y installer pour la rentrée scolaire. Le SIVOM loue ce local à la Municipalité qui a effectué les travaux de rénovation afin que les enfants jouissent d'un lieu agréable et propice à l'enseignement musical. Il comprend une salle d'accueil, deux petites salles pour les instruments et une salle plus grande pour la formation musicale.

L'effectif cette année arrive à la centaine d'élèves et a fait un bond spectaculaire.

Six professeurs y enseignent :

• **Georges LEVEL**

Formation musicale Piano
Chœur d'enfants
ensemble instrumental
Coordination

• **Jacques CRENNE**

Guitare classique

• **Marc FERRER** Clarinette

• **Isabelle AUBER** Flûte traversière

• **Antony DANIEL** Trompette

• **Claude PINTO**

Guitare d'accompagnement.
La création d'une classe de batterie

est à l'étude.

L'Ecole de Musique travaille en liaison avec le milieu scolaire.

Les professeurs proposent des mini-concerts avec présentation d'instruments.



Présentation d'instruments pour les classes primaires des écoles de Ménéhourne et du Sacré-Coeur.

En partenariat avec la municipalité, l'ADDM 56 (Association Départementale pour le Développement de la Musique) intervient dans les écoles depuis le début de l'année scolaire. Actuellement l'animateur coordonne un conte musical avec les enfants des écoles primaires du Sacré-Coeur, Ménéhourne, le Levant de Calan et

l'Ecole de Musique. Ce spectacle sera produit plusieurs fois en mai-juin 93.

Les auditions des classes d'instruments sont publiques, les jours et lieux paraissent dans la presse locale.

La première aura lieu le samedi 12 Décembre à 18h30 dans une commune du SIVOM.



Classe de clarinette



La classe de formation musicale

Pour la petite histoire, on peut signaler que la Justice de Paix a fonctionné à PLOUAY jusqu'en 1958, date à laquelle Michel DEBRE décide de mettre en application la réforme judiciaire qui supprime toutes les Justices de Paix des chef-lieux de Canton et crée des Tribunaux d'Instance siégeant désormais au chef-lieu d'arrondissement.

Le greffier titulaire, Maître Constant GUYOMARD Père, occupait cette charge depuis 1949, date à laquelle il avait succédé à Maître Pierre Marie LE FLOC'H, ancien Maire de PLOUAY. Il prit donc le chemin de LORIENT jusqu'en 1968, année de la fin de la période transitoire de 10 ans prévue par la réforme judiciaire. Maître GUYOMARD fut l'un des derniers greffiers d'instance ayant exercé à titre libéral, les nouveaux greffiers devenant fonctionnaires.

Ecole de Musique du S.I.V.O.M.
de la Région de PLOUAY
12, rue de la Justice 56240 PLOUAY
Tél : 97 33 14 15

6 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans le cadre de la loi Besson, le Centre Communal d'Action Sociale vient d'obtenir par arrêté préfectoral son agrément en tant qu'organisme dont l'objet principal est l'insertion, l'hébergement et l'amélioration des conditions de logements des personnes défavorisées.

Après avoir acquis au centre ville, une maison sise 7, rue de la Croix Blanche et un immeuble 2 et 4 rue de la Justice, le Centre Communal d'Action Sociale va y aménager 5 logements sociaux soit : 2 T1bis, 1 T2 et 2 T3 dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au PACT-ARIM du Morbihan.

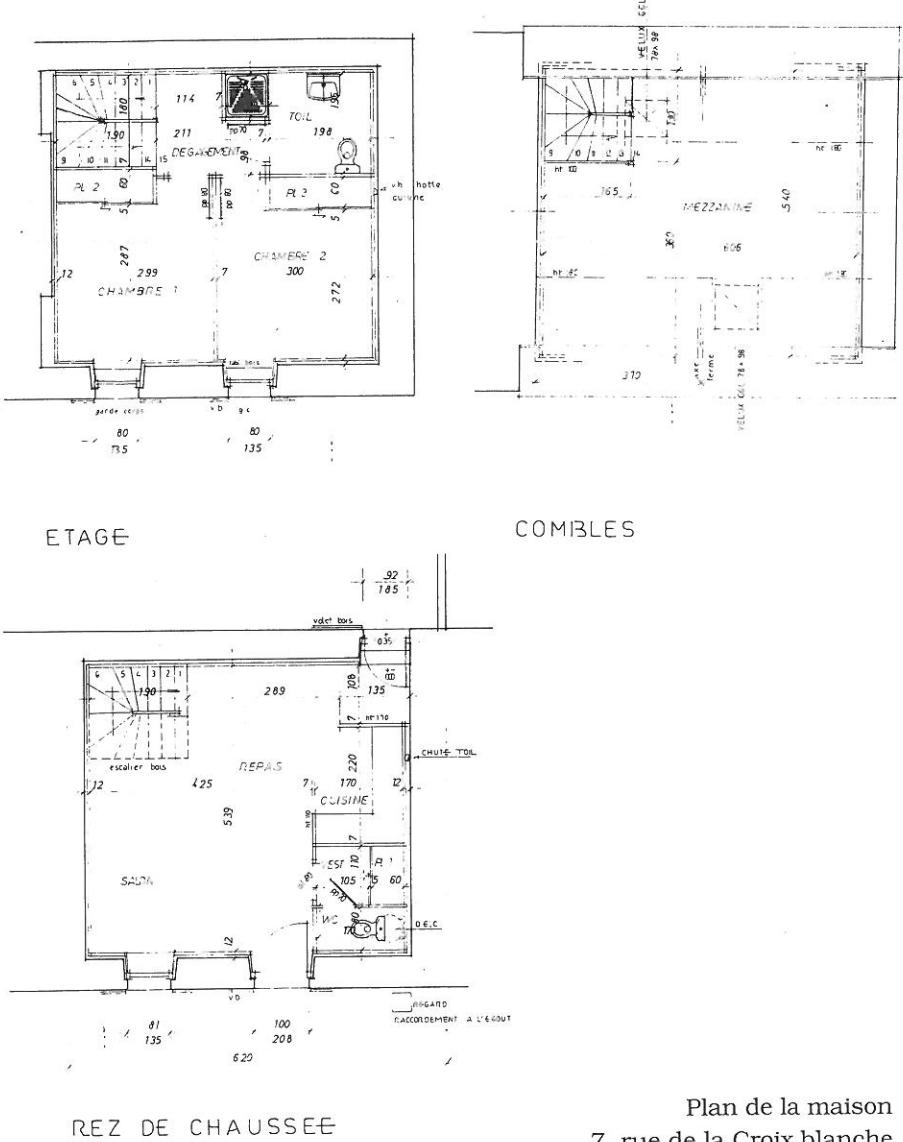
Ce programme de création de logements locatifs adaptés est financé par :

- Une subvention d'état (20% du coût de la réhabilitation),
- un prêt locatif aidé (P.L.A.-C.D.C.),
- des financements complémentaires appropriés.
- 1% patronal,
- fonds propres de C.C.A.S.



Maison 7, rue de la Croix Blanche

Acquisition et Amél



Plan de la maison
7, rue de la Croix blanche

Ces logements seront attribués majoritairement à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir :

- Familles monoparentales,
- Jeunes travailleurs, ou sans emploi,
- Personnes âgées ou handicapées disposant de faibles ressources etc...

Les revenus des locataires ne devront pas excéder un plafond égal à 60% du plafond de ressources des bénéficiaires de la législation sur les H.L.M.

ioration de 5 logements sociaux

La gestion des logements sera assurée par le Centre Communal d'Action Sociale afin de permettre une insertion réelle des locataires dans leur logement. Cela suppose la mise en place en liaison avec les travailleurs sociaux, d'une gestion personnalisée portant sur l'accueil, le suivi social et l'information des personnes logées.

Cette information portera en priorité sur la réglementation en matière de location et sur les devoirs et droits des locataires. Le loyer ne dépassera pas 80% du loyer maximum P.L.A. neuf.

La première phase de l'étude étant achevée, les travaux de rénovation devraient commencer au début de l'année 1993. Ainsi ce programme social sera opérationnel au cours du second semestre 93.



Maison 2 et 4, rue de la Justice

INFORMATIONS

NOEL AUX APPELES DU CONTINGENT

Le Centre Communal d'Action Sociale offre une somme de 300 Frs à chaque Plouaysien sous les drapeaux le 25 décembre 1992 au titre du service national, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les jeunes devront obligatoirement être inscrits sur les listes électorales et domiciliés à PLOUAY.

Les familles dont un ou plusieurs enfants rempliront ces conditions sont invitées à se présenter au Centre Communal d'Action Sociale 3, allée des Tilleuls, avant le 15 décembre, dernier délai.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Un certificat du chef de corps attestant que la personne accomplit effectivement son service national.
- Un relevé d'identité bancaire,
- La carte d'électeur.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Les personnes désirant solliciter la médaille de la Famille Française sont priées de se faire connaître avant le 20 décembre 1992 au Centre Communal d'Action Sociale, 3, allée des Tilleuls, où un dossier sera constitué.

La médaille de la Famille Française est une distinction honorifique qui peut être décernée à partir de quatre enfants, dont l'aîné aura atteint l'âge de 16 ans au 31 décembre 92.

Les pièces à fournir :

- Une fiche familiale d'Etat Civil.
- Certificat de scolarité pour chaque enfant d'âge scolaire.

REPAS D'ANCIENS

Toutes les personnes nées avant le 31 décembre 1927, seront cordialement invitées à participer au repas d'Amitié qui sera servi le samedi 12 décembre 92 à 12 heures 30 à la Salle des Fêtes de PLOUAY.

Liaison entre les routes de Quimperlé et Guilligomarc'h par Kerman et Kerlidec.
Revêtements de la chaussée :
(le coût : 130 000 F)



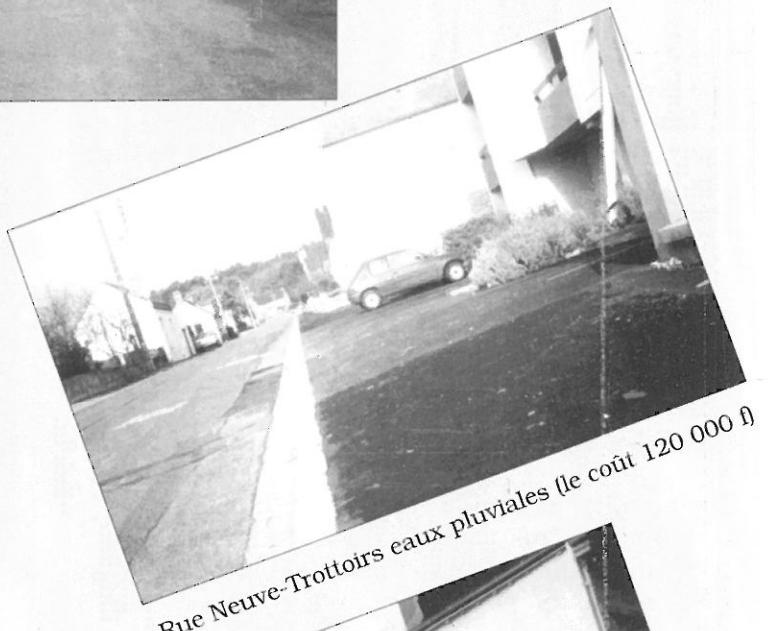
Chemin de grande randonnée n° 38 entre Creis er Prat et Questenhen Plaine (le coût : 70 000 F)



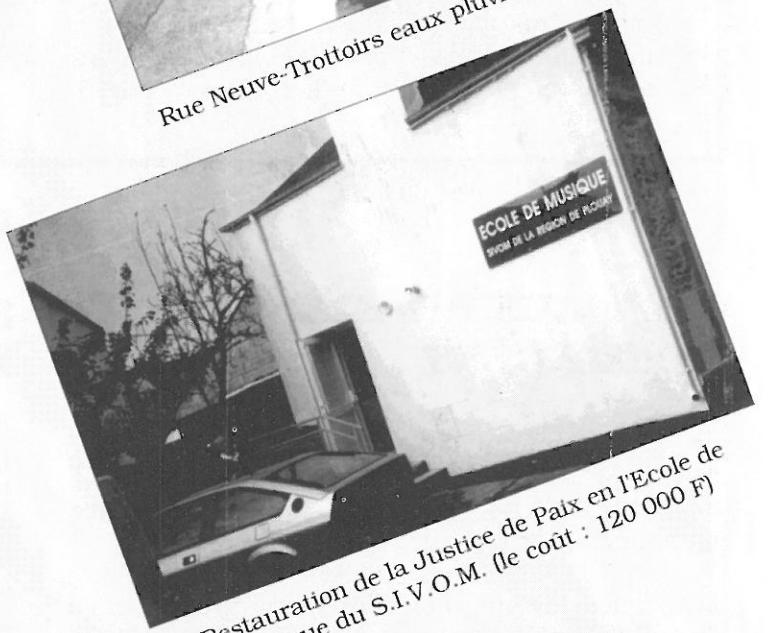
Eclairage public accès à la Maison du S.I.V.O.M.
(le coût 30 000 F)



Kerfontaine : aménagement complet avec abri-bus, carrefour route de Lorient (le coût 150 000 F)



Rue Neuve-Trottoirs eaux pluviales (le coût 120 000 F)



Restauration de la Justice de Paix en l'Ecole de
Musique du S.I.V.O.M. (le coût : 120 000 F)



ETUDE DE DIAGNOSTIC DES EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX

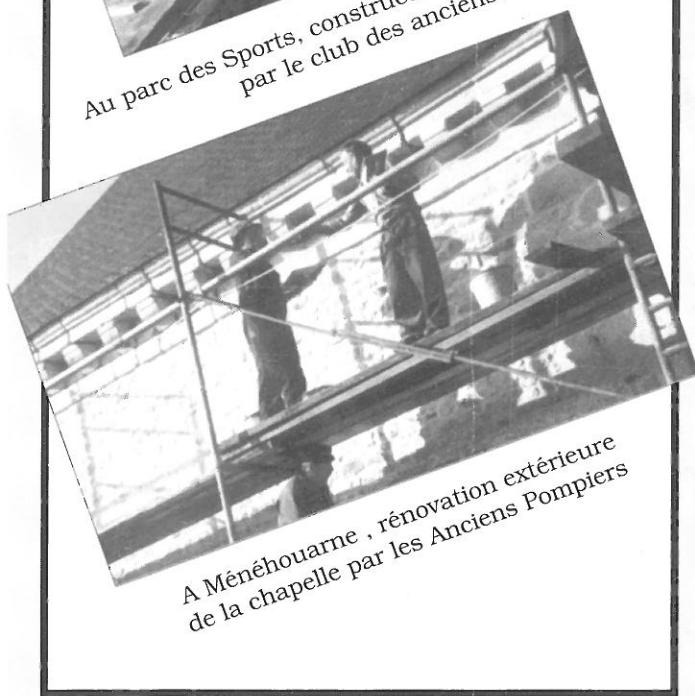


Parc d'activité de Restavy. Implantation d'une entreprise agro-alimentaire

RETRAITE ACTIVE



Au parc des Sports, construction du jeu de boules par le club des anciens.



A Ménéhouarne, rénovation extérieure de la chapelle par les Anciens Pompiers

Nos plus anciens équipements de collecte des eaux usées dans le centre de l'agglomération fonctionnent souvent suivant le principe pseudo-séparatif, ce qui signifie qu'une même conduite recueille non seulement les eaux vannes et ménagères mais également une partie des eaux pluviales.

Les extensions plus récentes du réseau, réalisées à la périphérie du centre ville, ont été conçues suivant le système "séparatif" et les eaux sont collectées séparément.

En outre, il faut savoir que l'ensemble du réseau "draine" également des eaux parasites d'infiltration qui sont donc amenées à la station d'épuration essentiellement pendant les saisons pluvieuses. Cette structure complexe entraîne lors des fortes pluies des rejets directs d'eaux brutes vers les cours d'eau.

Il a semblé indispensable d'engager une étude destinée à optimiser le fonctionnement de nos équipements d'assainissement pour définir comment les utiliser au mieux en situation actuelle, les améliorer et les adapter au développement de l'agglomération et des activités industrielles.

Une étude diagnostic a donc été confiée au Cabinet BOURGOIS de Montgermont, près de RENNES, qui agira sur les équipements comme un médecin, en les auscultant, les analysant et en y effectuant un certain nombre de mesures de débits et de qualité, pour définir le traitement à adopter et permettre d'obtenir un résultat satisfaisant pour le milieu récepteur.

Cette étude se déroulera sur environ 12 mois avec des campagnes de mesures de débits pendant les périodes de temps sec et de temps de pluie en automne lorsque les nappes sont basses, et en fin d'hiver après leur remontée.

Chaque campagne, d'une durée d'environ 15 jours, sera effectuée, en continu, de jour comme de nuit à l'aide d'appareils placés à des points précis du réseau pour quantifier par secteur les eaux usées et les eaux parasites.

Après l'auscultation et la synthèse de ces mesures, le Cabinet BOURGOIS proposera :

- Un programme de réhabilitation et de restructuration des réseaux de la ville pour diminuer les apports parasites, collecter et traiter l'ensemble des effluents.
- Un schéma directeur de l'assainissement futur en fonction des perspectives d'urbanisation de l'agglomération ainsi que des implantations industrielles.

Le financement de cette étude est partiellement assuré par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Général du Morbihan qui participeront sous forme de subventions aux taux respectifs de 50 % et 20 % du montant.

10 DES RICHESSES IGNOREES

A la demande de la municipalité et dans le cadre du recolement quinquennal, Melle Brigitte Nicolas, conservateur du patrimoine mobilier départemental est venue vérifier l'état des objets protégés au titre des Monuments Historiques. En fin de journée, les responsables des Comités des Chapelles ont pu la rencontrer en Mairie. Le Maire présidant cette réunion de concertation a constaté le travail énorme effectué par les bénévoles des comités, il les a félicités et remerciés. Melle Nicolas a fait le point sur sa mission et le fonctionnement des services de la conservation départementale qui sont essentiellement de recenser, protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine artistique et le conseil des initiatives locales. Les objets recensés sont classés en plusieurs catégories

• Objets classés

ne peut être ni modifié, ni déplacé ni restauré sans l'accord préalable de l'administration des affaires culturelles- les restaurations peuvent-être subventionnées par l'état(50%) et par le département (25%)

• Objets inscrits à inventaire supplémentaire

les obligations des propriétaires et affectataires sont les mêmes que ci-dessus. Les restaurations peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil Général plafonnée à 50%.

• Objets portés au répertoire départemental

objets de moindre valeur artistique mais ayant un intérêt historique ou ethnographique. Dans les cas exceptionnels le département peut participer à la restauration à hauteur de 30%.

En ce qui concerne PLOUAY, Melle Nicolas s'est félicitée du travail accompli par les Comités et a signalé quelques travaux indispensables à la bonne conservation des objets :

- nettoyer les polychromes
- traiter le bois
- sceller les statues (le département participe à ces frais).

Melle Nicolas a rappelé que chaque restauration doit faire l'objet d'un avis de la commune (propriétaire) et qu'il est bon de demander un devis auprès du conservatoire départemental.



1 - OBJETS ET MONUMENTS CLASSEES

Eglise

- Retable et autel central XVIe et XVIIe siècle
- Tableau Déploration du Christ XVIIe siècle

Chapelle Ste Anne

- Education de la Vierge XVIe siècle Bois polychrome

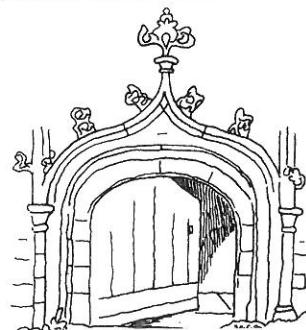
Chapelle de Locmaria

- Fragment de vitrail XVIe siècle

2 - MONUMENT INSCRIT

Chapelle Notre Dame des Fleurs

- Porte latérale sud et motifs de sculpture le surmontant



3 - OBJETS INSCRITS A L'INVENTAIRE

Eglise paroissiale

- autel et retable nord avec statue de Notre-Dame de Lourdes (plâtre), XIXe, pierre polychrome et bois
- autel et retable sud avec statue du Sacré-Coeur (plâtre), XIXe, pierre polychrome et bois
- autel et retable latéral nord avec statues de Saint-Augustin et de Saint-Paul et toile peinte représentant la "Sainte Famille", XIXe, bois peint, huile/toile et plâtre
- autel et retable latéral sud avec statues de Saint-Louis de Gonzague et de la vierge à l'enfant terrassant le

dragon et toile peinte représentant la "mort de Joseph", XIXe, bois peint, huile/toile et plâtre

- deux confessionnaux - clôture des fonds baptismaux, fin XVIIIe, début XIXe, bois
- tribune d'orgue néogothique, XIXe, bois

Oratoire de Bécherel

- Pieta, XVIe, granit polychrome

Chapelle Notre-Dame de Vrai-Secours

- statue de vierge à l'enfant, XVIIe, bois polychrome
- statue de saint-Cornély, XIXe, bois polychrome

Chapelle Saint-Sauveur

- statue de Saint-Sauveur et son dais, XVIIe, bois polychrome
- statue de vierge à l'enfant et son dais, XVIIe, bois polychrome
- statue de christ en croix, XVIIe, bois polychrome

Chapelle Saint-Vincent

- statue de Notre-Dame du Folgoët, XVIIe, bois polychrome
- statue de Saint-Vincent, XIXe, bois polychrome
- statue de Saint-Isidore, XIXe, plâtre

Chapelle Notre-Dame de Grâce

- statue de Notre-Dame de Grâce, XVIe, bois polychrome
- statue de Saint-Joseph, XVIIe, bois polychrome
- deux anges priants, XIXe, bois polychrome
- statue de Christ en croix, XIXe, bois polychrome

Chapelle Notre-Dame des Fleurs

- retable majeur avec statues de Saint-Isidore, de Saint Evêque et de Notre-Dame des Fleurs, XVIIe, pierre blanche polychrome
- statue de Christ en croix, XIXe, bois peint

Chapelle Saint-Sébastien

- statue de vierge à l'enfant, XVIIIe, bois polychrome
- statue de Saint-Roch, XVIIIe, bois polychrome
- statue de Saint-Sébastien, XVIIe, bois polychrome
- statue de Saint-Avertin, XVIe, bois polychrome

4 - REPERTORIE

• Chapelle St Vincent

Statue du Christ en croix
bois peint XIXe

RESTAURATION DE L'EGLISE PAROISSIALE

11

L'église de PLOUAY comprend une nef avec bas côtés, un transept, un chœur, avec collatéraux, terminé par un chevet plat.

Une grande partie de l'édifice, en particulier la nef et sa charpente, date du 16 ème siècle.

Les bas côtés et les voûtes en plâtre ont été refaits au 19ème siècle. La charpente de la nef présente d'importants désordres au niveau des assemblages entre les pieds d'arbalétriers et les sabots de support dont la quasi totalité est défectueuse voire cassée ou déplacée. La voûte plâtre de la nef, très fissurée actuellement, nécessite d'être déposée pour permettre la réalisation des travaux.

La voûte du bas côté Nord est réalisée en briques enduites au plâtre. Les voûtes du bas côté Sud et des transepts sont constituées d'un boisage en bois dur et d'un enduit plâtre sur lattis et présente un certain nombre de fissures et de parties dégradées à reprendre.

La couverture ayant subi d'importants remaniages il y a quelques années est en bon état et sera conservée .

Voici les principaux travaux qui commenceront en décembre 1992 :

- la réparation et consolidation de l'ensemble de la charpente de la nef
- le remplacement de la voûte plâtre de la nef par une voûte lambrissée en chêne
- la réparation des voûtes des bas-côtés
- les travaux de maçonnerie et couverture consécutifs aux travaux ci-dessus
- la réfection des peintures intérieures et extérieures
- la réfection de menuiseries extérieures défectueuses et la réfection pour des raisons esthétiques du sas d'entrée Nord

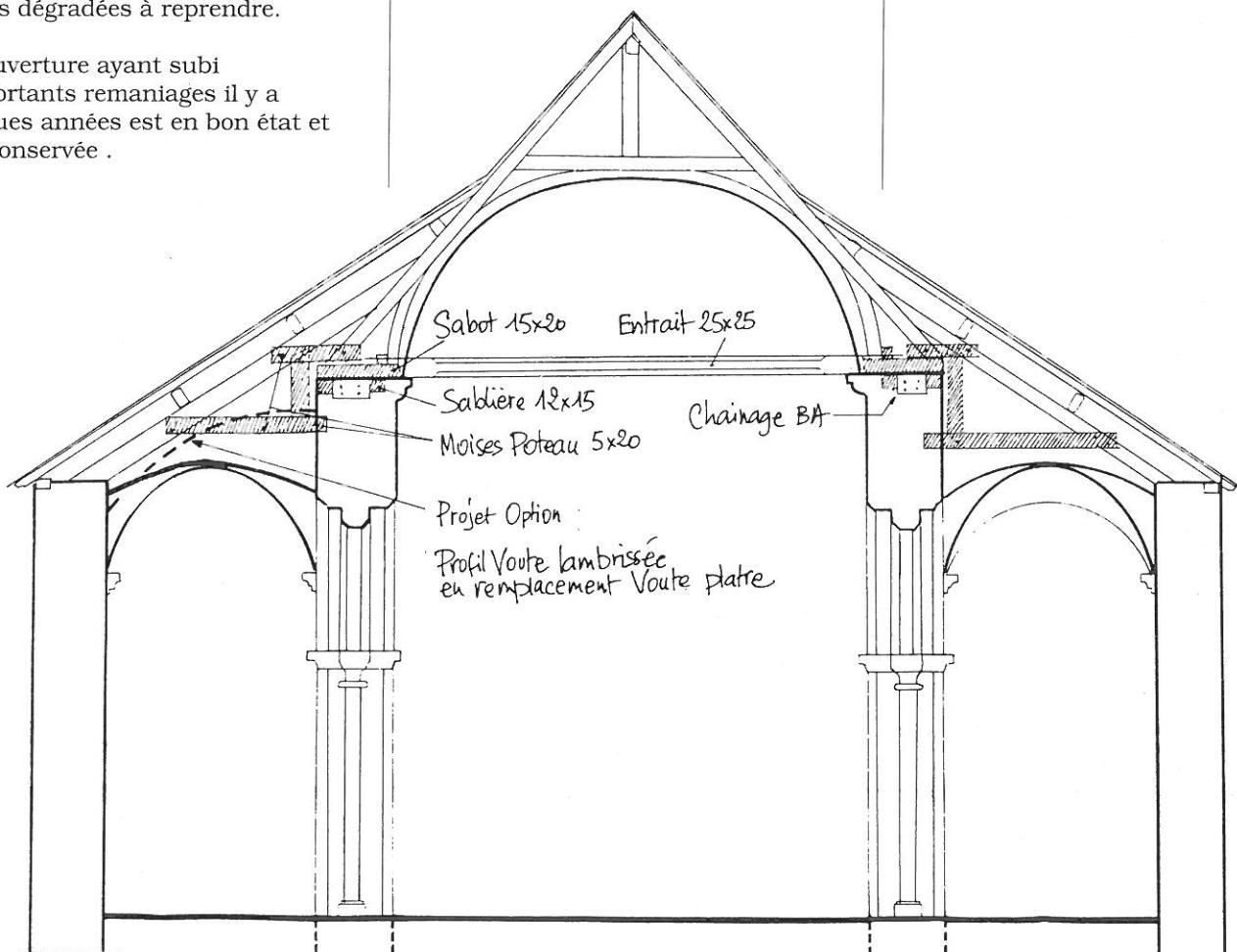
Dans un deuxième temps il est envisagé la restauration des retables

- retable du Maître autel classé Monument Historique (éligible en 1994)
- retables bas-côtés et transepts inscrits à l'inventaire supplémentaire.

En ce qui concerne la restauration de la charpente de la nef principale il sera indispensable de mettre en place un plancher de travail au niveau du départ de la voûte ainsi qu'un échafaudage en bascule au dessus des voûtes des bas côtés. Il faudra également un étaiement général de la charpente ; redresser, caler et assembler les pieds de ferme puis réaliser tous les raccords nécessaires (reprises maçonneries, remaillages, garnissage et scellement des sablières, chaînage en béton armé, reprise couverture)

Pour la charpente proprement dite, prévoir un boisage général de calage et redressement selon le profil de la voûte pour permettre la pose du lambris puis la pose du lambris chêne et les finitions.

Une option est à l'étude pour remplacer les voûtes des bas côtés et transepts par une voûte lambrissée en chêne de même style que celle de la nef.



12 CULTURE ET LOISIRS

LA VIE CULTURELLE

• Grande participation des enfants avec une matinée complète de musique sur la place de la Mairie. Un grand merci aux commerçants qui avaient mis leurs vitrines à l'heure de la musique.



Le soir à la salle des fêtes, spectacle musical "harmonisé" par l'Ecole de Musique du SIVOM de la Région de PLOUAY : "le rêve de Yann" avec les ensembles vocal et instrumental de l'Ecole de Musique, l'Ecole primaire de CALAN, la Chorale Kanerion er Skorv et Soazig.

• Expos

Du 27 Juillet au 12 Août a eu lieu à la Mairie, l'exposition organisée conjointement par l'Office du Tourisme et la Municipalité, 800 visiteurs ont admiré les différentes formes d'art qui leur étaient proposées : peintures, dessins, sculptures sur bois et pierre, jouets en bois, poésie, peintures sur porcelaine, maquettes, vieilles cartes postales



- Fin Septembre, l'association mycologique de PLOEMEUR, en lien avec l'Office de Tourisme a proposé une remarquable exposition sur les champignons. Le samedi matin, les enfants des écoles et leurs enseignants sont allés à la cueillette. Les champignons étaient ensuite répertoriés par des spécialistes et exposés. Lors de l'inauguration l'association mycologique a offert un livre sur les champignons pour la bibliothèque municipale.



• Fureur de Lire 12 - 18 Octobre

Comme chaque année, la bibliothèque municipale proposait un programme d'animations pour les journées Fureur de Lire. Toute la semaine, une exposition sur l'arbre (panneaux, livres) a vivement intéressé les écoles. Les plus jeunes enfants, étaient invités à une après-midi contes. Pour chaque tranche d'âge des "animations adaptées" (jeu de l'oie- sondage- puzzle-questionnaire ...) permettaient aux enfants de consulter des livres pour répondre aux questions.

Les gagnants :

5 ans	Marianne PRIMA Sarah LE SQUERE
7- 8 ans	Arnaud LE BOUEDEC Mathieu LE SQUERE
10-11 ans	Cynthia LAVAT Gurvan DUPLENNE Sylvain BOURDON
12-13 ans	Audrey LE TELLIER Anne Hélène LE NAY Nathalie DUMOULIN

Chaque enfant participant aux jeux a reçu un prix le mercredi 18 Novembre offert par la Bibliothèque Centrale de prêt, la Bibliothèque municipale de PLOUAY et la Maison de la Presse.

**Le 26 Novembre
20h30**
**Concert avec la Chorale
Kanerion er Skorv
et le Quintette à vents
d'Hennebont**
**à L'Eglise Paroissiale de
PLOUAY**

FORMATION - EMPLOI

Jeunes de 16 à 25 ans, si vous êtes inscrits à l'A.N.P.E., si vous êtes à la recherche d'une formation ou d'un emploi, la MISSION LOCALE DE LORIENT (44, avenue de La Marne) peut vous aider dans vos démarches.

Un technicien de la Mission Locale de Lorient ou un délégué communal vous accueillera et vous informera à la MAIRIE :

le mardi matin de 11 h. à 12 h.
Veuillez contacter la Mairie pour prendre rendez-vous.



Insolite : Fêtes de PLOUAY
Cracheur de feu sur la place.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

5ème édition en 92 avec 41 concurrents et de plus en plus d'habitants et établissements scolaires qui oeuvrent avec la municipalité pour que PLOUAY soit plus attrayant.



1ers prix :

- Jean Paul Le Gouic- Kerscoulan
- Edith Bahuon, Questenenn- Plaine
- Colette Lecomte, rue Lann Justice
- Gilbert Le Toullec, Restervel
- Adrien Le Gal, Kernivinen
- Joël Le Neün
26, rue des Chardonnerets
Foyer Louis Ropert
Relais du Marquis

Certains ont obtenu des récompenses :

- **au niveau de l'arrondissement**
J.P. LE GOUC
Foyer logement
Relais du Marquis
- **au niveau du département**
Foyer Louis Ropert

Repas des classes 2
Dimanche 22 Novembre Salle des Fêtes



CENTENAIRE DU COLLEGE SAINT-OUEN

Un millier de personnes ont participé aux cérémonies du Centenaire. Après un dépôt de gerbes au monument aux Morts, la messe a été concélébrée par des "anciens" de l'établissement. Les discours ont été suivis du dévoilement d'une plaque commémorative et un arbre a été planté au milieu de la "cour du bas".

Il faut noter le succès remporté par la très belle exposition souvenir (photos, vidéos et films).

LA VIE SCOLAIRE

• Nouveaux enseignants :

Jean Yves BOUGLOUAN
directeur de l'école Arc en Ciel
Claudine LE HALPER-NEDELLEC
Pascale CONAN



RECEVEUR DES POSTES M. ORAIN



Début juillet, Monsieur ORAIN a pris ses fonctions de receveur à la poste de PLOUAY. Depuis son retour d'Algérie, il a été deux fois en poste dans la Manche (Valognes et Canisy), dans les Côtes d'Armor (Plourhan et Belle Isle en Terre), en Ille et Vilaine à Rétiers. Il nous arrive de Huelgoat. Originaire de Roscoff, il est âgé de 56 ans.

LOCAUX ASSOCIATIFS

Le samedi 14 novembre est signée par les associations la convention de mise à disposition des locaux de l'ancienne école de la rue Paul Ihuel.

Cette convention permet d'en fixer les règles d'utilisation :

- La durée de la mise à disposition qui sera de 9 années reconductibles.
- La destination à l'activité de l'association exclusivement
- La gestion assurée par l'OFFICE DES SPORTS LOISIRS ET DE LA CULTURE.
- Le droit de regard par la COMMUNE
- Le règlement des charges et sa ventilation.

La COMMUNE a assuré depuis deux ans des travaux afin que l'utilisation de l'étage soit possible, et que l'électrification soit mise aux normes de sécurité.

Les associations quant à elles ont beaucoup œuvré pour aménager l'intérieur de leurs locaux. La COMMUNE a participé financièrement à l'acquisition des matériaux nécessaires à la réalisation des faux-plafonds, afin d'améliorer l'isolation et le confort.

La dimension de ces locaux, ainsi que le nombre de portes limité ne permet pas d'accueillir plus de vingt personnes à la fois. Pour des réunions plus importantes l'ancienne "SALLE DE JUDO" est utilisable, à condition bien entendu de le prévoir, et d'en organiser l'occupation.

La cour est de plus en plus utilisée : stationnement des utilisateurs, pétanque, etc... Monsieur le Receveur des PTT a accepté que les véhicules de ses services n'y stationnent plus, et nous le remercions pour sa compréhension.

Il sera cependant nécessaire, autant pour la cour que pour l'ensemble des parties communes d'établir un règlement intérieur

Le conseil Municipal, en réunion extraordinaire a décidé d'envoyer une subvention de 5000F (1F par habitant) pour la reconstruction de Vaison la Romaine.

Cette somme a été adressée au Maire pour utilisation suivant les besoins. En 1875, le Conseil Municipal de PLOUAY avait octroyé une subvention de 200 F pour aider le midi sinistré par des inondations.

Fresque Collège Marcel Pagnol Pharaons et caricature moderne (M. HILY Professeur d'art)



Réalisée sur deux années scolaires 90/91 et 91/92, par l'atelier d'art du Collège qui fonctionne le mercredi de 9 h 30 à midi sous la houlette de Monsieur HILY. Cet atelier et l'atelier de théâtre fonctionnent en alternance.

Le travail a été effectué par une dizaine d'élèves parmi lesquels deux à trois élèves maîtres des projets : Egypte ancienne et caricature de certains personnages.

Par rapport à un travail de fresque précédent couvrant 30 m² d'un mur extérieur et présentant des inconvénients dûs aux intempéries, la fresque égyptienne a été entièrement peinte sur panneaux de bois d'une longueur totale de 8m et de 1m de hauteur. Ce travail a été complété par une animation du mur ouest de l'atelier.

Le stimulus en a été l'œuvre du peintre Mondrian. Des recherches ont été réalisées par plusieurs classes, trois classes de 5ème et une classe de 4ème et la décoration murale s'est effectuée au cours de l'année scolaire 91/92.

pour le bon usage et l'entretien.

Les associations occupant les locaux sont actuellement au nombre de neuf :

- FAMILLES RURALES
- SECOURS CATHOLIQUE
- COMITE DES FETES
- UCPP
- AVENIR
- AMICALE PLOUAYSIENNE
- ECUREUILS
- OFFICE DES SPORTS
- USP



CYCLOTOURISME**Le tour du Morbihan des 6 et 7 juin 1992**

L'Amicale Plouaysienne avait en charge l'organisation des départs et arrivées du tour du Morbihan 1992. Il s'agit d'un brevet cyclotourisme de 300 km, organisé par le Comité Départemental FFCT, en collaboration avec ses clubs, c'est à dire en parfaite intercommunalité.

Cette épreuve s'est déroulée en 2 jours selon les formules :

- Touriste et Audax : départ le samedi et arrivée le dimanche
 - Randonneur et sportif : départ et arrivée le dimanche
- 238 cyclos ont répondu à l'appel et ont ainsi sillonné le Morbihan par Guémené-sur Scorff, Réguyny, Néant sur Yvel, Carentoir, Ruffiac (logement), Grandchamp, La Trinité sur Mer, Hennebont et Plouay.

Tous ces cyclos ont été félicités à leur arrivée à PLOUAY par Monsieur Jacques Le NAY et les dirigeants du Comité Départemental, et ont reçu un diplôme représentant Ménéhouarne. Le parking de l'école St Ouen a été bien utile pour le stationnement des véhicules.

L'édition 1993 aura lieu à Pontivy les 29 et 30 mai 1993.

Première randonnée cyclotouriste OUEST-FRANCE du 29 août 1992

L'idée était lancée depuis une remise de fanions BTMA il y a quelques années. Mais quelle était au juste cette idée ? Associer dans le cadre des fêtes de PLOUAY, un grand rassemblement de cyclotouristes, sans compétition. Le samedi 29 août, 1200 cyclos du grand OUEST et même davantage se sont élancés dès 8 heures par un temps plus que frais. Et nous sommes allés voitures et motos encadrant ces imposants pelotons gravir les 158 Kms de circuit très sélectif.

L'originalité du parcours a été d'aller chercher le Scorff à sa source de Lescouet Gouarec puis revenir vers Le Faouët (ravitaillement) et ensuite terminer cette boucle au profil pentu par le moulin de Coat-Croen et la côte de Ty-Marrec.

Cette première a été incontestablement une réussite et n'a été entachée d'aucun accident.

Merci aux communes traversées, pour leur accueil et leurs applaudissements (Malguénac et Mellionnec, particulièrement).

Nous savons que toutes les communes traversées sont prêtes à nous faire connaître leur savoir-faire alors profitons-en.

Cette randonnée OUEST-FRANCE est appelée à progresser, et tous ensemble nous réussirons à faire encore mieux au mois d'août 1993.

**GRAND-PRIX "OUEST-FRANCE"**

Une fois de plus, la mobilisation générale a eu lieu à l'occasion du "GRAND PRIX", qui cette fois s'est déroulé un dimanche, le trente août: calendrier international oblige.

Le temps épouvantable de la nuit précédente qui avait perturbé l'animation de la soirée, inquiétait tous les responsables et les bénévoles qui craignaient de voir rester au chaud tous ces spectateurs assidus des années passées.

C'était compter sans la fidélité et la pugnacité des amoureux du vélo. Les mots de magie et de féerie utilisés par "OUEST FRANCE" ont été plus que jamais de mise cette année.

Magie d'un village de plus en plus adapté au partenariat, qui cette année a été agrandi et embelli, ainsi que l'aire permettant le stationnement des véhicules suivant la course. Magie d'une organisation sans faille sous la houlette du président Gaston GRANDVALET et de Jean-Yves PERRON, où chacun retrouve sa place de l'année précédente comme s'il l'avait quittée la veille. Féerie d'un spectacle multicolore de coureurs et de spectateurs qui ont fait oublier les nuages qui auraient pu obscurcir cette journée.

Bravo encore à tous et ... à demain..

CHAMPIONNATS DE BRETAGNE DE CROSS-COUNTRY

Le 24 janvier 1993 auront lieu au Parc de Ménéhouarne les championnats de Bretagne de cross-country, ils sont organisés par le CLUB ATHLETIQUE DU SCORFF en collaboration avec les municipalités d'INGUINIEL et de PLOUAY.

Depuis le mois de mars, les réunions se succèdent tous les mois afin d'en mettre au point l'organisation .

Comme toujours dans ces manifestations, il faut des volontaires pour contribuer à faire de cette journée une réussite. Nous comptons sur les associations plouaysiennes et inguineloises afin de travailler à démontrer que ce sport de base a comme le vélo son berceau en BRETAGNE.

D'ici là, les écoles organisent également des compétitions:

- Le Collège SAINT OUEN, le championnat de district, U.G.S.E.L. le 18 novembre.
- Le Collège MARCEL PAGNOL, le championnat du MORBIHAN UNSS le 2 décembre.



Réunion de travail avec la ligue de Bretagne et le Comité du Morbihan
Absent sur la photo :
Jean-Claude LE CALVE.

JUBILE Raymond SIVY

Depuis 1955, Raymond SIVY oeuvre au sein de l'USP.

En tant que joueur, il aura contribué à l'accession de l'équipe en promotion d'honneur en 1975 et maintenant en tant que dirigeant. Comme d'autres,

il donne de son temps pour les jeunes, tout en entretenant sa condition physique en équipe vétérans. Ses amis ont fêté ses 37 ans de fidélité en organisant le 19 septembre un match opposant l'équipe de l'USP de 1975, aux anciens du Stade Rennais.

Bravo Raymond..

ETAT CIVIL

du 01 Avril au 31 Octobre 1992

NAISSANCES

04/04/1992 : Marie Anne CHAUMONT, Kerio
 05/04/1992 : Mélanie Rosine MORVAN ,14 rue Neuve résidence Ty Calvez
 13/04/1992 : Justine LE ROUX , 5 rue Georges Brassens
 26/04/1992 : Sarah Laura ALOUANE , Kermarrec
 05/05/1992 : Glenn Per LE PENSE , Lotissement Fauvel, rue de la Chaumi  re
 13/05/1992 : Justine Annick Yvonne LE FANIC , 16 rue des Chardonnerets
 16/05/1992 : Maxime Fran  ois LE CLINFF , Pen Er Prat
 21/05/1992 : Erwan Jean-Louis CONAN , 6 rue des Pommiers
 29/05/1992 : Sabrina DINAM , 32 rue Neuve
 01/06/1992 : Damien Patrice SIZORN , 14, rue des Pommiers
 01/06/1992 : Vincent Jean Guy THOMAS , Man  rio
 01/06/1992 : Jennifer EHOUARNE , Keroual
 05/06/1992 : Elodie Audrey LE ROUX , 8 rue de Bellevue
 05/06/1992 : Camille SANDER , Kerbonalen
 12/06/1992 : Florence Delphine Fran  oise PERRON , 15 rue des Fauvettes
 29/06/1992 : Romain Jean-Jacques Louis DRIANO , Villeneuve Le Lage
 05/07/1992 : Aurore Alice Marie-H  l  ne LE OUEDEC , Lotissement de Kernivinen
 12/07/1992 : Justine Chantal Jeannine MASSON , 7 rue Xavier Grall
 14/07/1992 : Jean-Marc Victor Marcel GAUDUCHEAU , Le Verger
 19/07/1992 : C  dric Guillaume Louis PENNOT , Kerspenn, rue des Aub  pines
 28/07/1992 : Pauline Alice RACAPE , Kerscoulic
 03/08/1992 : Axel Morgane LUCAS , Le Haras
 05/08/1992 : Alexandre Pierre Henri COULLIN , 4 rue des Alli  s
 06/08/1992 : Tony Jean BEUZET , Pont Nivino
 11/08/1992 : S  bastien Guy HELLO , 9 rue des Châtaigniers
 14/08/1992 : Annie LE MEUDEC , 7 rue du Moulin
 24/08/1992 : Océane LE MOELLIC , Saint Quidic
 09/09/1992 : Ana  s Yolaine BOUCHARD , Stang Nivinen
 23/09/1992 : Marjorie Christelle KERDAL , Bois de Kerlucas
 01/10/1992 : Tiffany Carmen Marie-Louise BOURISSE , 32 rue des Alli  s
 02/10/1992 : Florian LE BAIL , 23 r  idence Ty Calvez
 24/10/1992 : Maureen Ambre Océane AMMEL , Kerhuio

MARIAGES

02/05/1992 : Patrick Jean Louis HELLO et Patricia Jacqueline BIENVENU, 8 rue de la Chaumi  re
 29/05/1992 : Alain Andr  e PENVERN et Laurence Marie Pierre TANGUY, Route de Lorient
 04/06/1992 : Michel Louis Joseph RUY, 4 Square rue Georges Brassens  HENNEBONT et Corinne Marie Alice FLEJO, 24 rue de Saint Sauveur
 20/06/1992 : Olivier Denis EZANNO, 14 rue Ren  e Cassin  INZINZAC-LOCHRIST et H  l  ne Annick JOUAN, 18 all  e des Tilleuls
 26/06/1992 : Henri Jean Vincent Antoine TERRONES, 2 rue Henri Andrieu  LORIENT et Sylvie Denise Marie Nicole CORDROCH, La Villeneuve Pontulaire
 07/08/1992 : Eric Jean Lucien Andr  e ROBERT, 1 Chemin de l'Ecole R  idence du Parc  LESIGNY (Seine et Marne) et Patricia LE GALLO, 3 rue des Primev  res

08/08/1992 : Laurent Daniel LE STUNFF, 23 rue de Saint Sauveur et Marie-Th  r  se LE GALLO, Co  tulaire
 14/08/1992 : Eric Jean-Pierre Marie LE FOULER, Man  du et Pascale Marie Laure MENTEC, Man  bail
 14/08/1992 : Laurent Marcel DULISCOUET, 20 rue Paul Eluard  LANESTER et Isabelle ROBIC, Kerprat
 29/08/1992 : Pascal Joseph GUILLEMOT, Locunel et No  illy JOUAN, 73 rue de la R  publique  LANESTER
 04/09/1992 : Philippe Andr   DOLO, Siviac en NAIZAIN et Florence Eug  nie Pascale GUYONVARCH, route de Kerscoulic
 05/09/1992 : Robert Jean HASLE, Kerliguet  MOELAN-SUR-MER (Finist  re) et Annick Martine BEVAN, route de Kerviden
 11/09/1992 : Pascal No  l CARDIET, Kermeur et Carole Yvonne Alice LE MOUILLOUR, Colmentec
 12/09/1992 : Emmanuel Daniel DEMOUGEOT, 25 rue Paul Guieyss    LANESTER et Nadia Michelle Andr  e NESTOUR, Kerhouant
 19/09/1992 : Jean Yves LE HEIN et Marie-Jos   LE CLANCHE, 35 rue Meritec
 22/10/1992 : Michael Peter AMMEL et Marie Fran  oise Fernande Andr  e SAURI, Kehuio

DECES :

Marie-Louise LE BOURVELLEC veuve LE GOFF, 79 ans, Rostervel
 Marie Anne JAFFRE, veuve LE MESTREALLAN, 88 ans, rue de Lann Justice
 Jean Joseph Fran  e TANGUY, 74 ans, 18 rue Neuve
 Jean Marie ANDRE, 85 ans, Stang Nivinen
 Didier Joseph Marie LE OUEDEC, 29 ans, Cit   de Kernivinen
 Jos  phine HELLEGOUARCH, veuve STEPHANT, 80 ans, 3, all  e des Tilleuls
 Marie Perrine LE MEUR, veuve LE FRIEC, 90 ans, 3, all  e des Tilleuls
 Marguerite DORE, veuve DORE, 91 ans, Cunffio
 Marie-Joseph LE ROUX, 68 ans, rue Neuve
 Joseph PICARDA, 66 ans, 15 cit   de la Chaumi  re
 Elise Marie No  lie LE STUNFF, veuve MENTEC, 77 ans, rue de Lann Justice
 Marie Louise LE CORRE, veuve SIVY, 70 ans, Malachappe
 Ange Louis Marie MENTEC, 57 ans, Kerhoazic
 Joseph Marie Antoine GARNIEL, 69 ans, Kerscoulic
 Marie Joseph LE BOULCH, veuve BRABANT, 88 ans, 50 rue Paul Ihuel
 Marie Louise TREHIN, veuve EVIN, 81 ans, 3 all  e des Tilleuls
 Jeanne Louise PENVERNE, 85 ans, 16 rue des Alli  s
 Th  r  se Marie Julienne CARRE, épouse FLEGEAU, 58 ans, Vrai Secours
 Justin PORTE, 74 ans, Kernon  ne
 Dominique GISSINGER, 44 ans, Pouligo
 Pierre LE DIGOL, 90 ans, Kerguestenen
 Jean Paul LE MOELLIC, 47 ans, 9 all  e des Tilleuls
 Jean Am  d   HARNAJ, 87 ans, 43 rue Paul Ihuel
 Pierre Georges Eug  ne GUILLO, 65 ans, Questenen Plaine
 Maria BRABANT, épouse PICARDA, 70 ans, 50 rue Paul Ihuel
 Albert VIGOUROUX, 80 ans, 8 rue des M  sanges
 Anne Marie KERVEGANT, veuve KERJAN, 82 ans, 3, all  e des Tilleuls
 Joseph Louis LE MEUR, 79 ans, 13 rue de la Justice
 Simonne Aim  e TR  HOUT, veuve FOIN, 87 ans, 15 rue des Châtaigniers
 Jeanne Louise GU  GUEN, veuve GUYONVARCH, 83 ans, 3, all  e des Tilleuls

